



CHARTRE de la responsabilité sociétale mutualiste



Nous, les mutuelles adhérentes à la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF), affirmons que nos valeurs mutualistes d'entreprises de l'économie sociale et la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), sont profondément liées.

L'idée de responsabilité est au cœur de nos métiers : protéger, prévenir et soigner le plus grand nombre, en faisant vivre une solidarité entre les individus et les générations et en rejetant toute forme de discrimination et d'inégalité. Elle est aussi à la base même du fonctionnement de nos organisations.

- Démocratiques et ancrées sur le territoire, nous sommes proches des personnes que nous protégeons.
- Non lucratives, nous recherchons une performance économique et sociale de long terme.
- Engagées, nous nous mobilisons pour de nouvelles conquêtes sociales.

A travers cette chartre, nous identifions les enjeux de responsabilité que nous partageons et y exprimons le sens collectif que nous donnons à nos actions. Nous y réaffirmons nos principes mutualistes fondamentaux et y reconnaissons la nécessité d'innover toujours plus sur nos responsabilités d'employeurs et d'acteurs économiques.

Par cet engagement, nous entendons montrer comment nous, mutualistes, nous engageons pour produire une autre forme de richesse : l'utilité sociale.

LES MUTUELLES S'ENGAGENT

FAVORISER L'EXEMPLARITÉ ET L'OUVERTURE DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE

La démocratie fonctionne grâce à l'engagement des citoyens : nous nous devons d'attirer et de mobiliser nos adhérents et nos salariés, leur apporter une information de qualité, garantir leur représentativité dans nos instances et améliorer le parcours de nos élus.

PLACER NOS COLLABORATEURS AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

L'engagement de nos collaborateurs crée de la valeur pour tous nos publics : il nous appartient de lutter contre les discriminations et d'adapter nos politiques d'emploi et de management aux évolutions de notre société et ainsi de créer les conditions favorables à leur développement professionnel et à leur épanouissement personnel.

ÊTRE PLEINEMENT ACTEUR DE LA CONSTRUCTION DE LA PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE

Les principes de solidarité à la base de notre système de protection sociale doivent être promus : nous voulons agir pour plus de progrès social en contribuant aux débats qui touchent nos métiers (santé, droits sociaux, citoyenneté, etc.) et en proposant des réponses innovantes au niveau national ou international.

PERMETTRE L'ACCÈS DE TOUS À UNE PROTECTION SOCIALE DURABLE

Chacun doit être protégé et accompagné dans tous ses événements de vie : nous concevons et proposons des offres assurantielles solidaires adaptées, intervenons par nos actions de prévention pour améliorer la santé de chacun, et mettons à disposition du plus grand nombre des réseaux de soins permettant l'accès à une offre de qualité à des tarifs maîtrisés.

ÊTRE UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le principe même du mutualisme repose sur la proximité entre individus : nous œuvrons sur nos territoires pour répondre au mieux aux attentes de nos publics, mais aussi pour soutenir l'emploi, les tissus locaux et leurs initiatives.

FAIRE DES CHOIX ÉCONOMIQUES RESPONSABLES

Nos choix économiques ont des impacts sur notre société : nous nous engageons à conforter une politique d'investissements responsable et transparente ainsi qu'à mettre en œuvre des pratiques d'achats conjuguant performance économique, sociale et environnementale.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Nos activités ont un impact sur la planète et une santé durable nécessite un environnement de qualité : nous nous engageons à la fois à réduire notre empreinte environnementale et à travailler sur les liens entre la santé et l'environnement.